



HAL
open science

Ethnologie et patrimoine au Ministère de la Culture

Annie-Hélène Dufour

► **To cite this version:**

Annie-Hélène Dufour. Ethnologie et patrimoine au Ministère de la Culture. Usages sociaux de l'ethnologie, Jun 1992, Le-Creusot, France. hal-01958116

HAL Id: hal-01958116

<https://hal.science/hal-01958116>

Submitted on 17 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Ethnologie et patrimoine au Ministère de la Culture

Annie Hélène DUFOUR
Conseiller sectoriel à l'ethnologie
DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur
(France)

ETHNOLOGIE ET PATRIMOINE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE

I - RAPPEL HISTORIQUE SUR LES CIRCONSTANCES DE CREATION DE LA MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE.

Il y a seulement douze ans, l'ethnologie n'existait pas au Ministère de la Culture. Elle y a trouvé sa place en 1980 par la création de la Mission du Patrimoine Ethnologique à la Direction du Patrimoine aux côtés de l'archéologie et de l'histoire de l'art. Je reviendrai tout à l'heure sur l'organigramme du Ministère de la Culture qui permettra de mieux comprendre où et **comment** notre discipline se situe dans cette administration mais auparavant comment y est-elle entrée?

En 1978, un groupe de travail a été mis en place auprès du Ministre de la Culture chargé, au titre d'un protocole d'accord avec le Ministère des Universités "d'étudier le contenu d'une politique nationale du patrimoine ethnologique dans les domaines de la **recherche** et de la **formation**, de l'**action culturelle**, de la **conservation** et de la **diffusion**" (rapport Benzaïd, 1979).

Recherche, formation, action culturelle, conservation, diffusion sont en effet les cinq pôles autour desquels s'organise encore l'action de la Mission du Patrimoine Ethnologique.

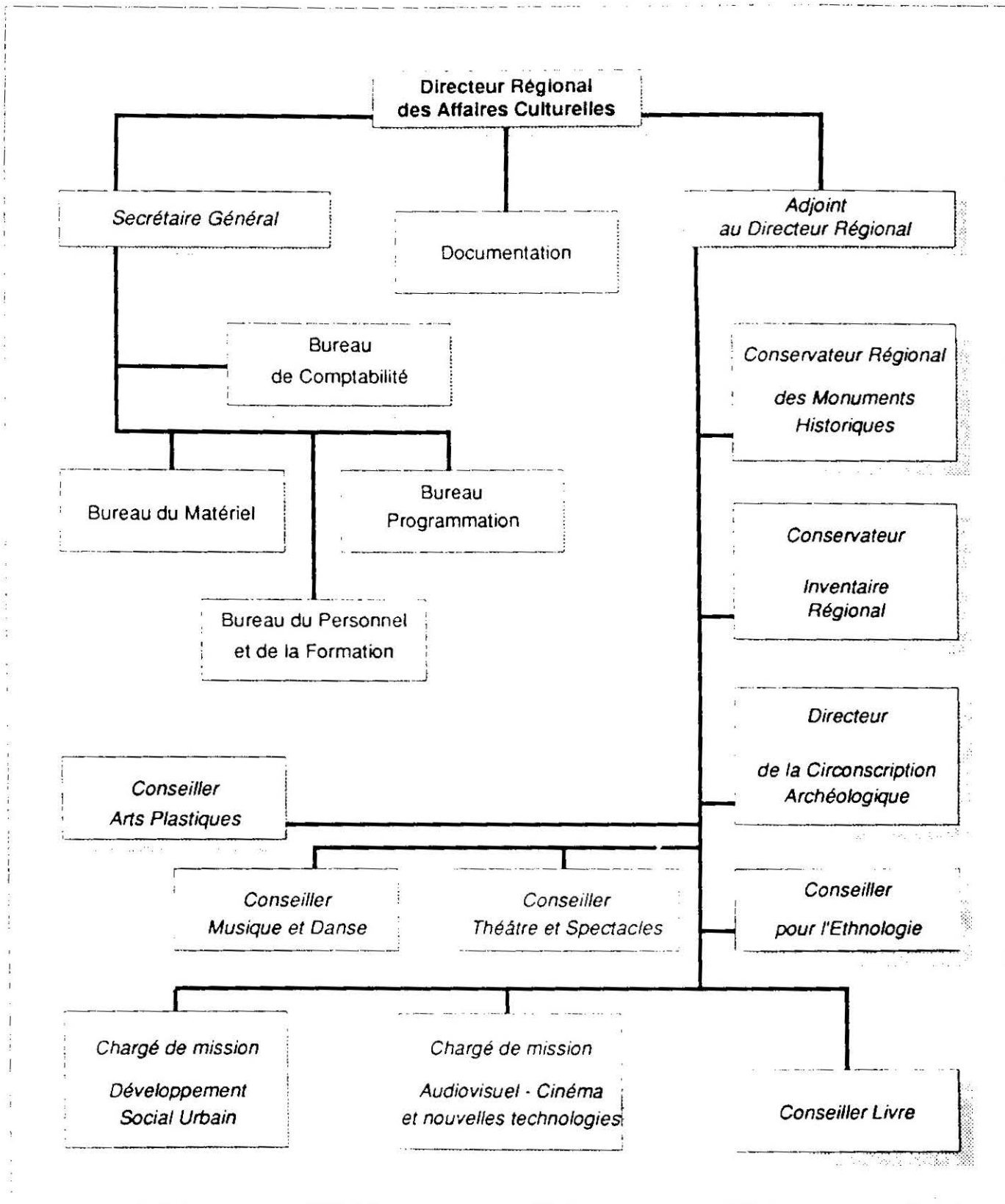
Au terme d'un an de travail, ce groupe rendait un rapport qui établissait l'inventaire des moyens existants en France : hommes, institutions, expériences, publications et travaux individuels et collectifs. C'est ce qui donnera le premier Répertoire de l'Ethnologie de la France en 1979 réactualisé quatre fois depuis.

Ce rapport définissait les procédures et moyens à mettre en oeuvre pour susciter une ethnologie dite à l'époque de "sauvetage". Il proposait pour les deux années suivantes des actions expérimentales et des moyens budgétaires appropriés. Y étaient étudiés également les problèmes juridiques posés par la collecte, la conservation, l'exploitation et la diffusion du patrimoine ethnologique rural et urbain. Enfin, il préparait des propositions de textes à soumettre au comité interministériel du Patrimoine en vue de définir des structures de coordination pour cet ensemble.

C'est donc en 1980 et à partir des travaux de ce groupe que le Conseil et la Mission du Patrimoine Ethnologique se constituent et entrent aux Ministère de la Culture au sein de la Direction du Patrimoine(1).

(1) Pour plus de détails voir *Ethnologie de la France. Besoins et Projets. Rapport Benzaïd, 1979*

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



Jusque là, la recherche en ethnologie de la France (au demeurant plus discrètement soutenue que celle en ethnologie dite "exotique") n'était assurée qu'au sein des universités et du C.N.R.S. (Centre National de la Recherche Scientifique) ainsi, bien sûr que des institutions muséales dont la part dans la genèse de l'ethnologie n'est plus à souligner.

C'est donc par la mise en place d'un dispositif entièrement nouveau (la Mission du Patrimoine Ethnologique) et, plus tard, de fonctions nouvelles dans l'horizon habituel des ethnologues (les Ethnologues Régionaux) que s'est concrétisée l'entrée de l'ethnologie au Ministère de la Culture.

La politique de la Mission du Patrimoine Ethnologique est surtout centrée sur le développement et la diffusion de la recherche fondamentale en ethnologie de la France. **Développement** d'abord en consacrant une part importante de son budget à la recherche (nous verrons tout de suite selon quelles modalités), **diffusion** ensuite en favorisant la concertation entre équipes scientifiques et différents partenaires utilisant ou pratiquant l'ethnologie en France, en formant à la pensée et aux méthodes ethnologiques les personnes engagées dans des actions de connaissance et de valorisation du patrimoine, en permettant au public, par des mises en valeur diverses, de connaître les travaux ethnologiques qu'elle soutient.

II. - MOYENS ET METHODES

La Mission du Patrimoine Ethnologique est une équipe de seize personnes au niveau central auxquelles s'ajoutent depuis 1983, des ethnologues régionaux placés auprès des Directions Régionales des Affaires Culturelles (leurs fonctions seront détaillées plus loin)(*).

Elle est dotée d'un Conseil composé d'une trentaine de membres représentant les administrations concernées (Culture, Education Nationale, Recherche...), des ethnologues universitaires, chercheurs, des conservateurs de musées, avec, jusqu'ici un nombre plus important des premières catégories.

Une commission permanente se réunit plusieurs fois par an pour travailler sur les thèmes des appels d'offres, ainsi que sur des questions touchant à l'organisation de la recherche, de la formation, des publications à la Mission du Patrimoine Ethnologique. C'est elle, également, qui forme le jury des projets émis en réponse aux appels d'offres.

(*) Onze régions sur vingt-deux sont actuellement pourvues d'un service d'ethnologie : Bourgogne, Champagne-Ardennes, Franche-Comte, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie, Picardie, Poitou-Charente, Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur

Le soutien à la recherche se fait, en effet, par le biais d'appels d'offres thématiques à l'échelle nationale. Depuis sa création, la Mission du Patrimoine Ethnologique a proposé douze thèmes de recherche dont certains pluri-annuels::

- Famille et parenté
- Fait industriel, savoirs techniques
- Savoirs naturalistes populaires
- Ethnologie urbaine
- Identité culturelle, appartenance régionale
- Rituels dans la France contemporaine
- France, société pluri-ethnique
- Modes de consommation domestique
- Les paysages, créations culturelles
- Pratiques et politiques culturelles de l'identité
- Les frontières culturelles
- Emprunts et innovations techniques

Cela conduit à plus de 360 recherches effectuées ou en cours.

Depuis 1991, la Mission du Patrimoine Ethnologique met également en place des programmes de recherche en liaison avec d'autres services du Ministère de la Culture : l'un sur les "périphéries urbaines", établi avec la délégation au développement et à la formation, l'autre "ethnologie et musées" avec la direction des Musées de France.

Généralement ces recherches donnent lieu à un rapport de fin d'étude, archivé et consultable à la Mission du Patrimoine Ethnologique à Paris, ainsi que dans les bibliothèques universitaires et dans les Directions Régionales des Affaires Culturelles des régions concernées par ces études. Mais ces rapports seraient sans doute restés relativement confidentiels si depuis 1983 les résultats des recherches financées par la Mission n'étaient publiés par la revue TERRAIN dont le n°18 est sorti cette année. Cette revue a repris jusqu'ici les thèmes des appels d'offres, tout en ouvrant une rubrique *Repères* susceptible de rendre compte d'initiatives diverses dans le domaine du patrimoine et de la recherche ethnologique. Elle s'ouvre désormais plus largement en faisant connaître des études ethnologiques du domaine français réalisées sans le concours de la Mission du Patrimoine Ethnologique et en accueillant aussi des articles d'ethnologie européenne.

Dans ce même but -celui de faire connaître les résultats des recherches financées par la Mission- une collection a été créée avec la Maison des Sciences de l'Homme à Paris : la collection "Ethnologie de la France", qui édite certaines de ces études (12 ouvrages parus actuellement + 6 numéros des Cahiers d'Ethnologie de la France qui représentent des documents de travail : compte-rendus de colloques par ex.).

Voilà pour la recherche et sa diffusion la plus immédiate : les publications. Mais il est apparu, au fil des années, que différents thèmes -savoirs naturalistes, savoirs techniques, ethnologie de la ville- développés par la Mission du Patrimoine, formaient des réservoirs de connaissances susceptibles d'agir en amont de programmes plus appliqués.

C'est ce qui s'est passé avec les travaux sur les **"Savoirs naturalistes"** qui ont donné lieu à une série de programmes renouvelés avec les Parcs Naturels sur la connaissance et la transmission des variétés botaniques locales.

C'est ce qui s'est passé aussi avec les travaux sur l'**"ethnologie de la ville"** qui ont donné pour leur part naissance à des études appliquées d'aménagement.

Le thème de la famille a entraîné un programme d'étude sur la **transmission du patrimoine foncier** au sein de plusieurs Parcs Naturels.

Ceci constitue une étape -"spontanée" si l'on peut dire- du passage entre recherche et action patrimoniale.

Plus volontariste a été celle qui a consisté, à partir de 1985, en la mise en place de "groupements pour la connaissance et la mise en valeur du Patrimoine Ethnologique" qui, liaient entre eux pour plusieurs années (trois ans le plus souvent) divers organismes : équipes de recherche, musées, services d'archives, parcs naturels... pour mener à bien un programme de recherche et de diffusion défini en commun.

EXEMPLES

- Dans la région Rhône-Alpes douze équipes sont regroupées pour créer une base de données informatisée sur les sources et les collections ethnographiques régionales : quatre musées et écomusées, cinq équipes de recherche universitaires, quatre associations participent à un vaste programme qui permettra d'avoir accès sur un terminal d'ordinateur à l'ensemble des sources ethnographiques concernant la région qu'il s'agisse d'objets conservés dans les musées, de documents écrits, d'enregistrements sonores et audiovisuels. le système est aujourd'hui opérationnel et il fournit, une information complète sur les documents et objets conservés dans différents lieux de la région.

- En Languedoc, informaticiens, ethnologues, pharmacologues et botanistes construisent une base de données sur les usages de la flore. Les données engrangées et qui pourront être confrontées sont d'origine très différentes : résultats d'enquêtes ethnographiques sur les usages de la flore, analyses pharmacologiques, informations d'ordre botanique, écologique et économique.

- La troisième, à vocation de service encore plus marquée pour les ethnologues, a construit une banque de données pour rassembler et mettre à la disposition du public

des revues et textes inédits d'ethnologie concernant l'Europe du Sud (autour de l'Association éditrice GARAE).

- En Cévennes le regroupement d'équipes de l'inventaire du patrimoine industriel, de plusieurs musées possédant les collections sur la soie, de chercheurs, de cinéastes a permis d'ouvrir un circuit culturel sur le thème de la soie. De la magnanerie à l'usine de transformation et de tissage de la soie en passant par différents sites et musées évoquant les transformations techniques et sociologiques liées à l'économie de la soie le circuit s'attache à présenter au public les multiples facettes de ce qui constitue une véritable culture de la soie.

- En Provence Alpes Côte d'Azur, le C.E.T.T.A.L. (Centre d'Etudes des Techniques Traditionnelles Alimentaires) a réalisé, en mobilisant des partenaires économiques et culturels, un inventaire du patrimoine culinaire des Alpes du sud et des techniques fromagères de la région. L'objectif en était de promouvoir des techniques et des produits en restituant les données de la recherche par des actions auprès des professionnels de la restauration, de sensibilisation du public. de création et diffusion des produits.

Une troisième étape de ce processus où la recherche anthropologique est conçue comme un réservoir de connaissances où puiser pour élaborer des programmes plus appliqués a été, en 1987, la reprise du thème "savoirs faire et techniques" envisagée non plus seulement comme thème de recherche mais comme ressource potentielle de développement, élément de patrimoine à connaître, à transmettre pour le sauvegarder.

Plus de trente projets ont été lancés en trois ans, concernant divers secteurs de l'activité artisanale ou industrielle, verrerie, petite métallurgie, habillement, bâtiment, parfumerie, coutellerie... en relation avec des conservatoires de techniques.

En Picardie, dans le même esprit, ont été tentées des recherches directement centrées sur la valorisation d'un patrimoine d'intérêt local sous forme d'itinéraires culturels susceptibles de fournir aux visiteurs les outils d'une appréhension sensible d'un territoire.

Il est apparu, au bout de quelques temps, que cet axe de travail qui met en rapport ethnologie et aménagement du territoire -et donc engage divers partenaires dont les préoccupations ne sont pas les nôtres- ne pouvait être poursuivi sans que les impératifs de la recherche fondamentale -temps, moyens- soient respectés. C'est pourquoi, dès 1989, une séparation nette a été décidée entre la recherche à conduire préalablement et l'itinéraire à mettre en place avec l'aide des moyens régionaux et locaux.

Autre effort de liaison, tenté en 1988, entre recherche et valorisation au travers des travaux de recherche: *l'aide à la production audio-visuelle.*

Depuis quelques années, la Mission du Patrimoine Ethnologique participe à la production de films ethnographiques (catalogue d'environ 120 titres) et à leur diffusion (répertoire dans des catalogues publics destinés au circuit des centres culturels et bibliothèques ; création de prix dans le cadre de festivals comme celui du cinéma du réel au centre G. Pompidou de Paris ou du bilan du film ethnographique organisé par J. Rouch au Musée de l'Homme...).

La Mission du Patrimoine Ethnologique a également développé depuis 1984, une politique de *formation* qui vise, entre recherche et diffusion/valorisation, à informer, sensibiliser à l'ethnologie divers "acteurs du patrimoine", pour la plupart conservateurs de musées, membres d'associations, de parcs naturels, agents des collectivités locales etc... mais aussi, de jeunes chercheurs qui trouvent là un complément à leur formation universitaire dans des domaines bien précis (audio-visuel : initiation aux techniques, constitution d'archives sonores et visuelles, muséographie etc...). Une dizaine de stages régionaux sont ainsi organisés chaque année dont l'accueil est confié à un musée, un écomusée, une association... et qui jusqu'ici ont touché environ un millier de personnes.

A ces stages régionaux s'est ajoutée, depuis 1986, une formule de *cycles annuels de formation* organisés avec l'aide de l'EHESS, des universités et du CNRS. Ils se composent de trois sessions de huit jours chacune touchant un public sélectionné par une commission.

Programme 1992 :

- L'écriture dans l'anthropologie, année 1991-1992, Château d'O, Montpellier

- Stage didactique de formation à l'ethnologie du domaine français, année 1992, Vallée de l'Ubaye

- Sensibilisation d'apprentis et d'artisans aux savoir-faire de la pierre, mai 1992, Dié, septembre 1992, Salagon

- Les archives non orales de l'ethnologie, septembre 1992, Musée de Plein air Cuzals

- Formation à l'anthropologie visuelle, juin 1992, Marseille

- Frontières culturelles : méthodes et typologies, juin 1992, Aix en Provence

- Histoire et ethnologie des techniques pour une approche de l'entreprise, mai 1992, Musée de mines de fer de Mozelle, Neufchef

- Connaissance du patrimoine lacustre et fluvial, septembre 1992, Cognac

- Formation à l'enquête et à la collecte ethnographique, avril 1992, la vallée du Buech

En outre, depuis 1983, des allocations de formation et de recherche (une dizaine par an) sont offertes, après sélection, à des personnes qui, déjà engagées dans un métier à vocation patrimoniale, souhaitent approfondir leur expérience et mieux organiser leur action. Dans ce but, elles sont incitées à préparer un diplôme en ethnologie ou -au moins- à suivre régulièrement un enseignement auprès d'un département universitaire. Inversement, certains étudiants en ethnologie peuvent bénéficier d'une bourse de formation qui les aidera à mieux s'insérer dans des équipes professionnelles.

Avoir retracé le parcours et précisé les objectifs de la Mission du Patrimoine Ethnologique permettra j'espère de situer plus facilement, dans le dispositif général dont il relève, la place des ethnologues régionaux dont il va être question maintenant.

III - LES ETHNOLOGUES REGIONAUX

Leur rôle et leur champ d'action est naturellement étroitement lié aux objectifs de la Mission du Patrimoine Ethnologique mais aussi, à l'organisation interne des Directions Régionales des Affaires Culturelles au sein desquelles ils accomplissent leur mission et aux configurations particulières des régions dont ils ont la charge. L'importance des réseaux associatifs, des formations universitaires, des laboratoires de recherche, des institutions muséales, des Parcs Naturels, des dispositifs mis en place par les collectivités locales... bref des structures susceptibles de servir de support à leur action, comme les caractères intrinsèques des territoires sur lesquels elle se déploie sont autant de facteurs propres à orienter la forme et le contenu de cette fonction.

Compte tenu de ces disparités, l'ethnologue a, dans le cadre d'une région, la mission générale de recenser ou de faire émerger des éléments nouveaux du patrimoine, en créant les conditions de leur étude et de leur mise en valeur, en structurant un milieu favorable à la recherche.

Pour réaliser cette mission, les ethnologues régionaux ont un certain nombre de moyens et de partenaires .

a) Les Moyens

Il faut d'abord mettre au nombre des moyens une connaissance approfondie du milieu dans lequel ils travaillent acquise au cours de plusieurs années de recherche dans la région où ils ont été nommés. C'est là un élément important pour l'orientation ou la mise en valeur de programmes appropriés aux identités locales ou régionales. C'est aussi le plus sûr moyen de suivre de près, voire dans certains cas, d'encadrer les recherches qu'ils auront suscitées ou soutenues.

Outre ce capital immatériel, ils disposent aussi de moyens matériels destinés à encourager la formation, la recherche et sa valorisation.

- La formation

D'une part, les ethnologues régionaux participent à chaque fois qu'ils le peuvent à des formations universitaires ou à des interventions en milieu non spécialisé. D'autre part, ce sont eux qui ont en charge de susciter ou d'organiser les stages (soutenus par l'Institut du Patrimoine) destinés à former des acteurs oeuvrant au sein des réseaux associatifs et institutionnels, de sensibiliser certains acteurs locaux à l'ethnologie, de donner aux jeunes ethnologues une formation complémentaire de celle dispensée dans leur cursus universitaire. Ces stages, de portée différente (locale, départementale, régionale ou nationale) et de contenu varié sont organisés autour d'un thème et dispensés par des chercheurs spécialistes de ce thème et invités pour l'occasion dans une région. Participant de cette politique de formation la possibilité leur est donnée de faire bénéficier d'allocations de plus ou moins longue durée de jeunes universitaires formés à l'ethnologie en vue de leur ancrage dans des équipes professionnelles ou inversement, de permettre à des personnes, déjà engagées dans une action patrimoniale de suivre une formation spécialisée. A cela s'ajoutent des opérations plus ponctuelles liées à des demandes de formation auxquelles l'ethnologue essaie de répondre lui-même, au coup par coup, dans la mesure de ses moyens. En l'absence de filière universitaire -le cas le plus courant- cette politique de formation est précieuse pour les ethnologues en région qui trouvent là le moyen de former des chercheurs locaux ou de soutenir des étudiants éloignés de leurs centres universitaires.

b) La recherche

La politique d'incitation et de soutien à la recherche prend, au sein d'une région, plusieurs formes. Il s'agit d'abord d'en évaluer les potentialités et les manques, ensuite d'orienter les aides de la Mission, enfin de répondre aux différents porteurs de projets personnels ou collectifs. Sauf quand ils émanent de milieux universitaires ou de musées, ces projets comportent rarement une demande explicite de recherche. Qu'il s'agisse des milieux associatifs, de services culturels des collectivités locales, le "désir" de patrimoine ou de culture se traduit plutôt par un appétit d'objets ou d'établissements à forte visibilité (du type musée ou circuit

touristique thématique par exemple), et d'activités collectives à coloration folklorique (du type fête de l'huile ou du pain, danses traditionnelles, soirées de conteurs etc...). L'une des tâches importantes des ethnologues régionaux consiste à orienter ces demandes -qui ne l'oublions pas sont d'abord et la plupart du temps **uniquement** des demandes de subventions- de façon à concilier les motivations des demandeurs avec les objectifs scientifiques qui sont les leurs.

On pourrait sans doute mettre au chapitre sinon de la formation du moins de la sensibilisation à l'ethnologie ce travail de fond qui consiste à faire découvrir -et reconnaître- l'apport de notre discipline à des interlocuteurs qui parfois n'en soupçonnaient pas l'existence.

Le soutien à la recherche en région emprunte aussi plusieurs voies. Celle d'une part, des appels d'offres thématiques annuels à l'élaboration desquels les ethnologues régionaux -représentés au Conseil du Patrimoine- peuvent participer de même qu'ils sont interlocuteurs des chercheurs désireux d'y répondre (ou dont le projet a déjà reçu l'aval de la Mission). D'autre part, les ethnologues régionaux disposent de budgets déconcentrés qui leur permettent de soutenir des initiatives locales, de préparer ou d'aider à la valorisation de projets soutenus par la Mission ou encore d'introduire un regard ethnologique dans des projets qui n'en comportaient pas. Ainsi peuvent-ils (du moins idéalement pourraient-ils si ces budgets étaient plus importants) ajuster aux configurations régionales particulières les objectifs nationaux définis chaque année par le Conseil. Y contribue également le volet "hors thème" associé aux appels d'offres thématiques dans lequel peuvent trouver leur place des projets régionaux qui ne coïncideraient pas avec les priorités nationales du moment.

Aux aides offertes par la Mission du Patrimoine Ethnologique s'ajoute, dans le cadre des Directions Régionales des Affaires Culturelles, un certain nombre de possibilités de soutien à la recherche ou à sa diffusion par le biais notamment de conventions de partenariat avec les collectivités territoriales (villes, départements, régions) orientées vers un objectif commun de recherche et même de créations de postes d'ethnologues ou de structures pérennes accueillant l'ethnologie (musées, conservatoires...).

Un appoint non négligeable est apporté également dans les régions abritant des universités formant à l'ethnologie par le potentiel étudiant sous forme de travaux universitaires dont le sujet peut être défini en accord avec l'ethnologue régional.

Enfin, n'oublions pas le rôle de conseillers scientifiques que jouent les ethnologues régionaux dans toutes sortes de programmes ou d'institutions au fonctionnement desquels ils sont associés.

c) les partenaires

Dans le cadre des Directions Régionales des Affaires Culturelles, il semblerait évident que les partenaires désignés de l'ethnologue soient les autres agents du Patrimoine (représentés par les services des Monuments Historiques, de l'Inventaire et de l'Archéologie). Ce partenariat est cependant réalisé de façon inégale selon les régions. Cela tient sans doute à la jeunesse de l'ethnologie dans l'institution -le droit d'aînesse à la vie dure- ainsi qu'à une certaine méconnaissance de l'ethnologie en général qui n'est, on le sait, pas propre à ce milieu. Néanmoins, il est presque superflu de souligner la complémentarité des actions que nous menons. Nombre de recherches ethnologiques aboutissent à la connaissance ou à la conservation d'un patrimoine bâti, nombre de démarches historiques ou archéologiques peuvent s'enrichir de l'approche propre à l'ethnologie, quantités d'édifices quotidiens et sans gloire auxquels s'intéresse l'ethnologue échappent encore à l'Inventaire. Mais surtout, le développement de l'ethnologie comme secteur du patrimoine renouvelle les manières de traiter cette notion en l'ouvrant à des préoccupations que ne sont plus strictement d'ordre architectural ou muséographique mais d'ordre anthropologique au sens large, tenant compte du faisceau de significations pratiques, culturelles, sociales, symboliques... qui préside à l'élaboration des objets voire à leur conservation. C'est à ce titre que les ethnologues régionaux ont leur place dans les CO.RE.P.H.A.E. (Commission Régionale pour le Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique) où ils participent aux sélections de monuments historiques à protéger, mais aussi proposent à la protection des éléments du patrimoine jusque là ignorés.

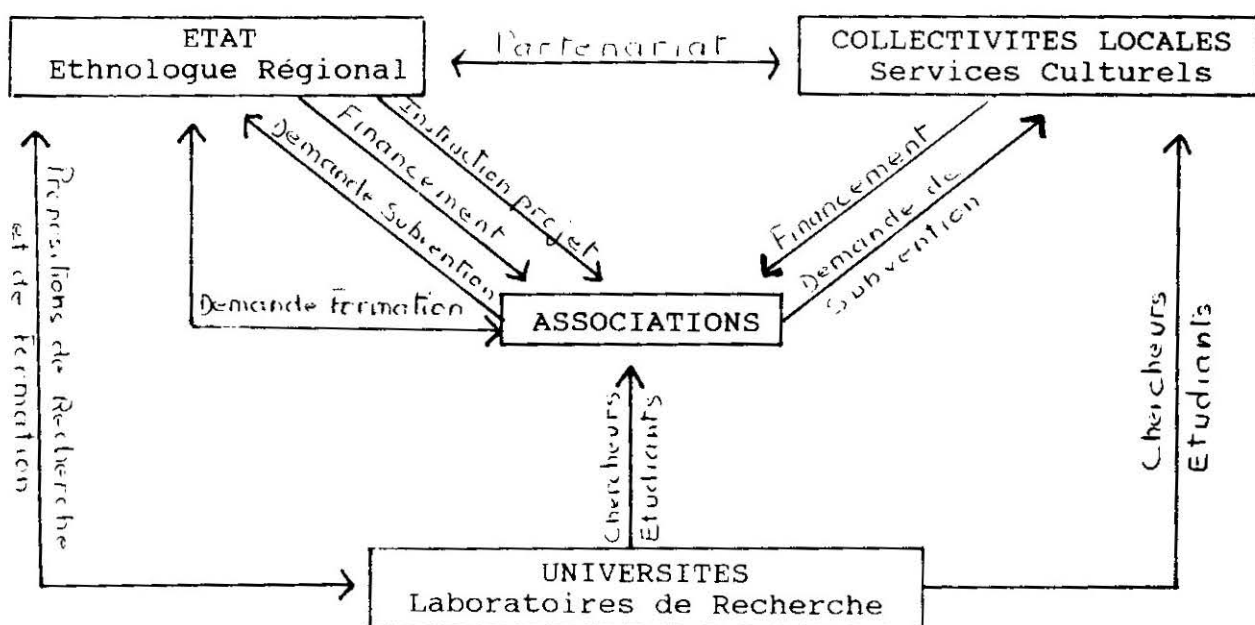
Mais outre ces partenaires quasi naturels, il est au sein des Directions Régionales des Affaires Culturelles, au moins trois secteurs qui rencontrent à un moment particulier de leur parcours les chemins de l'ethnologie : ce sont ceux de l'action culturelle, de la musique et la danse et, surtout, des musées. De fructueuses collaborations avec les deux premiers secteurs peuvent s'établir en matière de valorisation et diffusion pour le premier et de recherches ethnomusicologiques pour le deuxième. Quant aux musées, l'on sait que, malgré la quantité impressionnante de musées de société existant en France, les conseillers pour les musées auprès des Directions Régionales des Affaires Culturelles ne sont jamais préparés à cette discipline, l'on sait aussi que rares sont les conservateurs spécialisés en ethnologie, l'on sait enfin qu'ils risquent de le demeurer puisque l'Ecole Nationale du Patrimoine, qui les forme, ne leur a pas réservé de filière spécifique. A cela s'ajoute la carence de budget de recherche de la Direction des Musées de France que s'efforce de combler actuellement la Mission du Patrimoine Ethnologique restaurant ainsi le lien organique existant entre ethnologie et musées.

Toutes ces raisons font de l'ethnologue régional un interlocuteur désigné des musées d'ethnographie, écomusées ou même musées généralistes de sa région.

Parmi ses partenaires extérieurs, les Universités, formant le vivier d'ethnologues susceptibles de répondre aux programmes de recherche, sont de toute première importance. Les régions sont à cet égard inégalement dotées et le manque de spécialistes est un point sur lequel butent certains ethnologues régionaux dans l'organisation du développement de la recherche.

Outre les universités (comprenant les laboratoires de recherche) les partenaires les plus constants et les plus nombreux des ethnologues régionaux sont les services culturels des collectivités locales et surtout les associations. Au vrai, ces trois types de partenaires sont, avec les services de l'Etat, en rapport de complémentarité, chaque opération à caractère ethnologique faisant intervenir, synchroniquement ou non, chacun d'entre eux.

On a dit plus haut le type de travail qu'effectuent les ethnologues régionaux avec ces partenaires, nous n'y reviendrons pas.



Les Parcs Naturels ont en charge la protection et la gestion d'ensembles écologiques dont l'homme est partie intégrante. Ceci en fait des terrains privilégiés pour la démarche ethnologique. Et de fait, plusieurs Parcs, dans les premières années de leur création ont intégré l'ethnologie à leur programme d'étude. Ainsi a été réalisée toute une série de recherches sur les races animales domestiques, les variétés végétales, l'architecture rurale et industrielle, les formes d'organisation sociale, les techniques agricoles et

artisanales, les savoirs populaires relatifs au milieu naturel etc... Des équipements muséologiques ont été progressivement mis en place. La conférence permanente des Parcs, conseillée par Georges-Henri Rivière, n'a-t-elle pas été à l'avant-garde dans la création des écomusées ? Cependant si quelques Parcs Naturels Régionaux se sont dotés de spécialistes pour gérer le versant muséologique de leurs activités, aucun ne dispose d'ethnologue attaché à l'étude de son territoire. L'ethnologie dans les Parcs (quant elle se fait) s'effectue grâce aux aides de la Mission du Patrimoine Ethnologique et, partant, par le canal de l'ethnologue régional dans les régions où il y en a un.

Ouvrant depuis presque dix ans dans certaines régions et se déployant progressivement sur le territoire français, les ethnologues régionaux sont devenus des éléments moteurs du développement de l'ethnologie de la France. Ces partenaires nouveaux des chercheurs, des acteurs associatifs ou institutionnels et des élus ont structuré des relais régionaux depuis lesquels une recherche est produite qui n'est plus seulement incitée par les appels d'offres nationaux mais invente ses actions au contact des terrains où elle se développe. A l'intérieur des Directions Régionales des Affaires Culturelles -comme la Mission du Patrimoine Ethnologique au sein de la Direction du Patrimoine- ces nouveaux services ont introduit la prise en compte d'un patrimoine délaissé fait des productions matérielles de l'homme mais aussi de ses productions symboliques et esthétiques.

L'"invention" de l'ethnologie comme secteur du patrimoine modifie par ailleurs les représentations de l'ethnologie, du métier d'ethnologue et du même coup les filières classiques de la discipline.

Aussi, dans ce moment de renouvellement de perspective sur l'ethnologie dans la cité, ne sera-t-il pas superflu d'engager une réflexion sur la formation, la mission, l'insertion administrative de ces nouveaux acteurs tandis que les ethnologues régionaux "de lère génération" sont encore en place et aptes à féconder cette réflexion de leur expérience.

Annie-Hélène DUFOUR
Conseiller à l'Ethnologie
en Provence Alpes Côte d'Azur